

Kabylie-État algérien : une confrontation politique persistante

écrit par Juvénal de Lyon | 9 août 2025





Salem Chaker, Professeur émérite à l'Université d'Aix-Marseille (AMU), nous délivre sa vision sur la situation du peuple kabyle.

Dans la situation politique algérienne actuellement troublée comme rapportée ici,

(cf : article RR : <https://resistancerepublicaine.com/2025/08/08/algerie-la-fin-de-tebboune-est-au-programme-pour-une-partie-du-fln/>), quelle sera l'attitude du M.A.K dans la crise du FLN ? Une opportunité à saisir pour le mouvement de Ferhat Mehenni ou une temporisation avec l'espoir d'un grand bouleversement et la chute potentielle de l'autocrate Tebboune, enfin congédié ?

Juvénal

La Kabylie reste le théâtre d'un face-à-face politique et idéologique avec Alger, enraciné dans les divisions du mouvement national algérien. Ce texte rassemble une série de constats et de réflexions nourris par plus d'un demi-siècle d'observation et d'engagement – une

observation que l'on pourrait qualifier de participante – au sein de la principale région berbérophone d'Algérie : la Kabylie.

À bien des égards, la Kabylie peut être vue comme un condensé de l'histoire politique de l'Algérie depuis son indépendance. Condensé caractérisé par la continuité des pratiques de répression et de neutralisation d'une région qui s'est trouvée maintes fois en opposition frontale avec le pouvoir central.

En 1982, à l'occasion du vingtième anniversaire de l'indépendance de l'Algérie, le chanteur kabyle [Ferhat Mehenni](#) du groupe Imazighen Imula composait et interprétait une chanson dont le refrain disait à peu près ceci :

*« Vingt ans de dictature déjà,
Sans compter ce qui nous attend »*

Le futur fondateur du Mouvement pour l'autonomie de la Kabylie (MAK, 2001) n'imaginait certainement pas que sa chanson, quarante ans plus tard, serait encore d'une tragique actualité. Quarante ans plus tard, le caractère autoritaire et répressif du régime algérien n'a fait que se renforcer et se généraliser et la Kabylie en a fait, et en fait, la cruelle et permanente expérience. [Certes, cette situation concerne bien sûr l'ensemble de l'Algérie](#), mais elle se présente pour cette région sous une forme à la fois récurrente, quasiment systémique, et particulièrement diversifiée.

À ce sujet, on me permettra de mentionner ici un souvenir personnel. La première fois que j'ai rencontré, fin 1981 ou début 1982 à Paris, le [grand historien algérien Mohamed Harbi](#), celui-ci, au cours de la

conversation, constatant chez ses interlocuteurs une certaine naïveté et improvisation, nous déclara :

« Vous êtes des boy-scouts ! Ne savez-vous pas que les plans de mise en état d'alerte de l'armée algérienne sont fondés sur deux scénarios uniquement : une guerre sur la frontière algéro-marocaine et une insurrection armée en Kabylie ? »

Cette spécificité kabyle est déterminée par un ensemble de facteurs historiques, sociologiques, culturels bien connus : un particularisme linguistique et culturel marqué, une densité démographique élevée, le maintien d'une tradition communautaire villageoise forte, une scolarisation significative ancienne, une émigration précoce et massive vers la France et une politisation sensible des élites et de l'émigration ouvrière... On trouvera une présentation précise de ces paramètres dans mon dernier ouvrage [Berbères aujourd'hui. Kabyles et Berbères : luttes incertaines](#) (éditions L'Harmattan, 2022).

Continuité d'une répression multiforme

Depuis 1962, la Kabylie a connu à peu près toutes les formes de répression envisageables :

- [L'intervention militaire directe dès 1963](#) pour mater la rébellion armée du Front des forces socialistes (FFS) [de Hocine Aït Ahmed](#) (septembre 1963-juin 1965), qui tentait de s'opposer à la mise en place du système de parti unique et au régime autoritaire du tandem Ben Bella- Boumediene. Intervention qui se soldera par des centaines de morts et des centaines d'arrestations, de détentions arbitraires et de tortures sauvages.

- La répression violente de manifestations pacifiques. On n'évoquera ici que les événements de grande ampleur, pour un historique détaillé, on se reportera à l'article de [Chaker et Doumane \(2006\)](#). Parmi [ces événements](#), le printemps berbère de 1980 (entre mars et juin) ; les manifestations du printemps 1981 ; celles de juin 1998 à la suite de l'assassinat, dans des conditions suspectes, du chanteur Matoub Lounès ; et surtout celles du « [printemps noir](#) » de 2001-2002 qui seront sévèrement réprimées et se solderont par au moins 130 morts et des milliers de blessés.
- La répression judiciaire récurrente aboutissant à des centaines d'arrestations et condamnations de manifestants et à de nombreuses condamnations des meneurs par la Cour de sûreté de l'État.
- L'interdiction et la répression de toute tentative d'organisation légale notamment celle de la Ligue algérienne des droits de l'homme, créée autour de feu [maître Abdenmour Ali Yahia](#), dissoute en tant que « ligue berbériste » en 1985 (plus d'une dizaine de ses membres ont été arrêtés et sévèrement condamnés et maltraités).
- Les assassinats ciblés d'opposants politiques, y compris à l'étranger : parmi les plus importants, on citera celui de [Krim Belkacem](#) (Francfort, 1970) et celui d'[Ali Mecili](#) (Paris, 1987).
- Des manipulations par les services secrets contre de prétendus groupes terroristes ou armés : affaire des poseurs de bombes (1974), affaire de [Cap Sigli](#) (1978).

Le dernier épisode en date (printemps/été 2021) a consisté à classer [comme « organisations terroristes » le MAK](#) et le mouvement Rachad et à arrêter des centaines de leurs militants et d'opposants indépendants accusés d'appartenir à ces organisations. Ce dernier épisode

n'est pas sans rappeler les pratiques de la [Turquie d'Erdogan qui tendent à museler toute opposition en la qualifiant de « terroriste »](#).

Cette affaire s'est soldée en novembre 2022 par une parodie de justice à l'issue de laquelle ont été prononcés, en moins de trois jours, 102 lourdes condamnations. On vient donc d'atteindre un degré tout à fait inédit dans la répression, sans doute symptomatique d'une crise profonde au sein du régime et/ou d'une volonté de liquider en Algérie toutes les oppositions politiques significatives en les criminalisant.

Dans tous ces cas, la presse officielle s'est déchaînée contre « les ennemis de l'unité nationale, les agents de l'impérialisme et du néo-colonialisme, du Maroc, du sionisme, voire les agents des services secrets occidentaux ». Le but étant de démanteler des groupes ennemis de l'État et de la nation, et de ressouder le peuple autour de ses dirigeants.

Et bien sûr, une répression culturelle structurelle, pendant une trentaine d'années, inscrite officiellement dans les orientations idéologiques, les Constitutions et les lois de l'État algérien qui définissaient l'Algérie comme un pays exclusivement arabe et musulman ([Ce n'est qu'en 2016 que le tamazight a accédé au statut de langue nationale et officielle](#)). Le paramètre berbère étant considéré comme ayant disparu ou devant disparaître, car susceptible de porter atteinte à l'unité de la nation. C'était la position tout à fait officielle du FLN et notamment de sa commission culture, totalement investie par le courant arabiste.

Algérie : le printemps berbère 30 ans après. Vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=oc6qd9vIYYQ>

Continuité d'une politique de neutralisation

Une autre permanence de la politique de l'État central par rapport à la région est la neutralisation de ses élites politiques et culturelles par intégration dans l'appareil d'État et ses structures satellites. Je ne parle évidemment pas du rôle considérable qu'ont joué les Kabyles au sein de l'appareil d'État, en particulier dans ses sphères technocratiques et sécuritaires, pendant les deux ou trois premières décennies qui ont suivi l'indépendance. Cette surreprésentation des Kabyles dans ces secteurs était une conséquence directe à la fois de [leur implication forte dans la guerre de libération](#) et de données socio-culturelles plus anciennes, notamment la formation d'élites locales assez nombreuses.

Je pense en fait surtout à ce que j'ai appelé ailleurs [« la nouvelle politique berbère »](#) qui se met progressivement en place à partir de la fin des années 1980/début 1990. En réalité, les premiers signes de cette évolution sont décelables dès 1985, après l'apparition des premières actions terroristes islamistes : certains milieux du pouvoir, son aile « moderniste », ont tenté dès cette époque une approche des milieux berbéristes.

Jusque-là, une grande partie des élites politiques, intellectuelles et culturelles kabyles était globalement dans une relation d'opposition au pouvoir central, du fait même de l'ostracisme prononcé contre le paramètre berbère. Exclue de l'espace institutionnel, la mouvance berbère s'est développée pendant deux à trois décennies en dehors et largement contre le système étatique algérien, particulièrement en émigration. Que ce soit dans le champ de la culture et de la langue ou dans le champ politique, ces deux courants se recoupant largement, en particulier autour du FFS de

Hocine Aït Ahmed.

À partir de la fin des années 1980 et le début des années 1990 se dessine progressivement une nouvelle ligne politique officielle, plus tolérante à la berbérité et à ses élites représentatives politiques et culturelles.

Le contexte politique global de cette évolution est bien connu : il est clairement déterminé par la [montée en puissance des islamistes](#) qui deviennent pour le pouvoir le danger principal.

Cette nouvelle politique berbère va explicitement se mettre en place pendant la décennie 1990, avec Mohamed Boudiaf et, surtout, avec la prise de pouvoir par les généraux : des composantes significatives du courant berbère soutiendront le pouvoir militaire au nom de la lutte contre les islamistes. Cette politique va s'accroître et s'accroître pendant la période Bouteflika. Un des axes majeurs de cette nouvelle orientation, incarnée par la ministre de la culture Khalida Toumi Messaoudi à la longévité exceptionnelle (2002-2014), sera l'intégration systématique des élites culturelles kabyles et la prise en charge de la langue et de la culture berbères dans le cadre d'une politique de gestion patrimoniale et nationale. Le 10 avril 2002, une révision de la Constitution algérienne ajoute l'article 3bis, qui reconnaît le berbère comme langue nationale. Au fond, il s'agit d'une opération méthodique d'intégration d'un paramètre et d'une élite jusque-là hors système d'État.

On notera d'ailleurs qu'une politique similaire peut être observée au Maroc dans le cadre de ce que j'ai appelé [« la makhzénisation » de la culture et des élites berbères marocaines](#). Dans ce pays, cette opération d'intégration a été cependant beaucoup plus aisée, car

les élites politiques et intellectuelles berbères marocaines, à l'exception notable de celles du Rif, ont toujours été parties prenantes du système politique.

Dans les deux cas, il s'agit clairement d'une entreprise de neutralisation et de dépossession : la langue et la culture berbères ne sont pas l'apanage des régions berbérophones ou des berbérophones, mais celui de l'État, incarnation de la nation unie et indivisible. Le discours officiel et les réformes constitutionnelles de 2002 et de 2016 en Algérie (et celles de 2011 au Maroc) sont parfaitement explicites et adoptent des formulations strictement parallèles : la langue et la culture berbères font partie du patrimoine indivis de la nation.

Sur ce point précis, la filiation avec la tradition politique et juridique jacobine française est flagrante ; [j'ai montré ailleurs \(Chaker 2022, chapitre 7\)](#) que la République française avait développé exactement le [même type d'approche à propos des langues régionales de France](#) : les experts du gouvernement français ont ainsi affirmé, en 1999, que « le breton (le basque, etc.) n'appartient pas aux Bretons ou à la Bretagne, mais au patrimoine indivis de la nation française ».

Le but évident de cette affirmation, en contradiction manifeste avec la réalité historique et sociolinguistique, étant d'éviter de reconnaître des droits spécifiques à des minorités linguistiques, situation qui pourrait aisément dériver vers des revendications autonomistes ou fédéralistes. <https://theconversation.com/kabylie-etat-algerien-une-confrontation-politique-persistante-262078>

1. 5 août 2025, Salem Chaker : Professeur émérite à

l'Université d'Aix-Marseille, Aix-Marseille Université (AMU) Salem Chaker ne travaille pas, ne conseille pas, ne possède pas de parts, ne reçoit pas de fonds d'une organisation qui pourrait tirer profit de cet article, et n'a déclaré aucune autre affiliation que son organisme de recherche
rappel: <https://resistancerepublicaine.com/2025/07/29/message-du-president-ferhat-mehenni-aux-militants-et-sympathisants-du-mak/>

2. Que penser de cet exposé pro-algérien ? à lire vos commentaires sur ce sujet brûlant : la rupture totale ou aggiornamento avec Macron l'indécis ? Il est incapable d'opter et d'avoir un cap à tenir. Il faut donc le dégager et du vent, lui qui ne fait que des piètres moulinets sans attendre le débarquement du satrape Tebboune par les sicaires du FLN ! <https://www.youtube.com/live/5oEs-u34HBE>
3. **Pcc Juvénal de Lyon / LIBÉREZ BOUALEM SANSAL**